



LA FLAMME OLYMPIQUE A ERVY LE CHATEL

Chères Ervytaines, chers Ervytains,

Le 13 juillet 2024 sera sans nul doute, une date qui restera dans l'histoire de notre commune et dans notre mémoire : accueillir La Flamme olympique était un événement exceptionnel, unique et inoubliable.

Un événement exceptionnel car Ervy-le-Châtel a fait partie des communes choisies parmi les 34935 communes de France.

Un événement unique tant la possibilité qu'il se reproduise semble improbable.

Un événement inoubliable qui nous a permis de participer, tous ensemble à notre manière, à cet événement planétaire que sont les Jeux Olympiques.

Merci infiniment au Conseil Départemental d'avoir proposé Ervy-Le-Châtel au Comité d'organisation des JO, c'est la reconnaissance d'un site emblématique de l'Aube et la valorisation de notre Petite Cité de Caractère.

Merci également à tous les bénévoles et associations qui ont fait de ce 13 juillet une journée festive et sportive.

« Plus vite, plus haut, plus fort » devise des JO dont les valeurs symboliques ont été partagées avec les enfants de l'école élémentaire invités par la commune aux épreuves d'athlétisme des jeux paralympiques le 30 août au Stade de France.

Une devise que je vous propose d'adopter pour aller toujours plus loin et prolonger cette parenthèse estivale heureuse des JO 2024. Tous ensemble, gardons la flamme !

Bien cordialement

Roger BATAILLE



Mairie d'Ervy-le-Châtel

9, Boulevard Belgrand - 10130 Ervy-le-Châtel

Tél. : 03 25 70 50 36 - Mail : mairie-ervy-le-chatel@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi 9h-12h, mardi et jeudi 13h30-17h

Retrouvez-nous sur www.ervy-le-chatel.fr Facebook/Commune Ervy le Châtel-Officiel et PanneauPocket

Programme des travaux 2024

Musée numérique : Micro-Folie

L'ouverture a eu lieu en novembre et son inauguration a été présidée par Madame La Préfète Cécile DINDAR.

La Micro-Folie est un dispositif culturel porté par le ministère de la Culture qui s'articule autour d'un musée numérique qui propose un contenu issu de 12 établissements culturels nationaux comme le Centre Pompidou ou le musée du Louvre et le Château de Versailles.

La micro-folie est installée au premier étage de la Médiathèque et accueille gratuitement la population.



Travaux à l'église Saint-Pierre-ès-Liens

L'étude de la restauration de la nef a été réalisée par l'Architecte en Chef des Monuments historiques – Cabinet Éric PALLOT. Le démarrage des travaux est prévu au dernier trimestre 2024.

L'étude diagnostic des orgues a été réalisée par le maître d'œuvre, Éric BROTTIER, une présentation publique a eu lieu le 30 novembre 2023 et les études du projet de restauration sont en cours.



Réaménagement du terrain de football, vestiaires et sanitaires

Les travaux comprennent la rénovation et l'extension des vestiaires, des sanitaires, espace arbitrage, remplacement de la lisse et mise en place d'un éclairage adapté. Ces travaux seront terminés en octobre 2024. Ce nouvel aménagement permettra d'accueillir l'école de football pour les jeunes, les équipes féminines et masculines, ainsi que les élèves des écoles et du collège.



Résidence d'artistes

Le bâtiment situé sur le parvis de l'église est un don reçu de Michel REBETEZ en 2022 afin d'y accueillir des artistes en résidence qui restituent leurs travaux au public (concert ou autres expressions artistiques). Les études du projet sont terminées et les travaux seront réalisés en 2025 sous réserve de l'obtention des subventions Europe, Etat et Région.

Bâtiment 2, rue du 11 novembre

Cette maison a été acquise à l'euro symbolique par la commune, les études sont en cours et les travaux de rénovation prévus en 2025 pour création d'un atelier métier d'art et d'un logement.

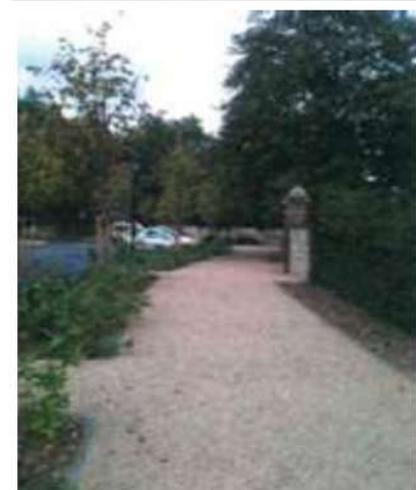


Toiture des ateliers des services techniques

Une première tranche de rénovation des toitures des bâtiments des services techniques a été effectuée en juin 2024.

Voiries et réseaux

Les études de requalification de la rue du 14 juillet et de la rue Ledru-Rollin ont été présentées en réunion publique le 9 juillet. Les travaux sont programmés en deux temps : la réalisation des réseaux d'eau potables et branchements particuliers et des réseaux d'assainissement en fin d'année 2024 ; les trottoirs, espaces verts et voirie (par le Département) au printemps 2025. Les études de requalification des rues Notre-Dame, Saint-Pierre, Abbé Thiesson et Saint-Nicolas seront effectuées pour fin 2024 avec une programmation des travaux fin 2025, sous réserve d'obtention des subventions Etat, Région, Département. Les études de requalification de l'avenue de la gare et rue Pasteur seront réalisées en 2025.



Vie scolaire

Nos jeunes champions de la maternelle au CM2 se sont entraînés toute l'année scolaire pour présenter fin mai leurs « JO musicaux ».

Quel spectacle dans notre salle des fêtes trop petite pour tous les supporters venus assister à ces jeux pour encourager les équipes mixtes : rugbywomen avec leur « haka », basketteuses, escrimeuses, as du tennis en tournoi double, kayakistes, judokas. Le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer à tous les sportifs et sportives des salves d'applaudissements.

La vie à l'école en 2023-2024, ce fut également :

Pour les CP/CE2, plusieurs rencontres et activités avec les résidents et résidentes de notre maison de retraite.

Pour les CM, la réalisation d'une émission de radio et reportage sur l'Abbaye de Clairvaux, son centre de rétention avec visite sur place pour réaliser leur émission et la découverte sur la transformation du site en devenir. Journalistes en herbe et qui sait ? découverte d'un futur métier ?

Les CP-CE1-CE2 ont découvert l'art de la peinture sur toile dans le cadre de l'Unesco « Ervy et son histoire » avec le soutien des enseignantes, de Maxime FRAIROT et Manu COSTA ; les jeunes artistes avaient pour l'occasion, installé leurs chevalets devant la Porte Saint-Nicolas.

Les CP et CM2 lors d'une excursion à Saint-Florentin ont pu étudier l'importance vitale de l'eau. Plusieurs classes ont également passé le « permis internet » pour en comprendre l'utilité, mais surtout les dangers, et savoir les éviter.

Pas de fin d'année scolaire sans récompense : c'est ainsi que quelques jours avant les grandes vacances les plus jeunes de maternelle sont partis en explorateurs sur le plan d'eau de Davrey à la recherche de grenouilles, libellules et oiseaux vivant aux bords des étangs.

Les plus grands de l'élémentaire ont découvert Provins et ont participé à des tournois de chevaliers et de dressage de faucons.

Enfin, chacun est parti en vacances avec un livre offert par les communes du groupement scolaire : Chessy, Courtaout, Davrey, Ervy, Lignières, Marolles-sous-Lignières, Montfey, Racines et Les Croûtes.

Le 30 août, 28 enfants accompagnés par 6 élus de la commune se sont rendus au Stade de France pour assister aux épreuves paralympiques d'athlétisme.

Nous garderons tous un excellent souvenir de cette journée !

La rentrée scolaire s'est déroulée à la satisfaction générale, 62 enfants ont été accueillis en maternelle et 106 à l'école élémentaire et 249 au collège Eugène Belgrand.



Les finances de la commune en 2024

Pour rappel, le budget est composé de deux sections :

- la section de fonctionnement – dépenses et recettes
- la section d'investissement – dépenses et recettes.

Les dépenses de fonctionnement

Elles correspondent pour l'essentiel aux actions menées par la commune au service des habitants.

À quoi servent ces dépenses :

- accueil du public, état civil (mariages, naissances, Pacs, décès), élections, cimetière, recensement citoyen, inscriptions scolaires et gestion comptable des factures aux familles mais aussi aux fournisseurs, paie des salariés, entretien des voiries, ruelles, places, espaces verts, des bâtiments communaux, des équipements sportifs et de loisirs, éclairage public
- mais aussi pour le compte de l'État : cartes d'identité et passeports (ce service n'est pas rendu dans toutes les communes et représente à lui seul un emploi à 70% d'un temps plein), urbanisme et gestion du patrimoine
- relations avec les associations, prêt de matériel et de salles, préparation et mise en œuvre des manifestations organisées par la commune.

Les recettes de fonctionnement

Elles se répartissent en trois postes essentiels :

- ressources fiscales pour 41%
- vente de produits des services pour 14%
- dotations de l'Etat, du Département et participations pour 45%

Les dépenses de fonctionnement augmentent en 2024 de 3,60 %, en même temps les recettes progressent de 5,91 %.

Enfin, l'important n'est-il pas que les recettes de fonctionnement couvrent très largement les dépenses de fonctionnement, que les impôts n'aient pas augmenté depuis 2007 et que la commune puisse dégager de l'autofinancement pour financer des travaux d'investissement.

L'endettement de la commune

La dette représente 694 € par habitant. La moyenne nationale est de 698 € par habitant. Il faut noter que la commune d'Ervy en tant que centre bourg du Val d'Armanche investit davantage que les communes voisines et notamment au niveau scolaire (rénovation des écoles, acquisition de matériel informatique spécifique et pédagogique notamment).

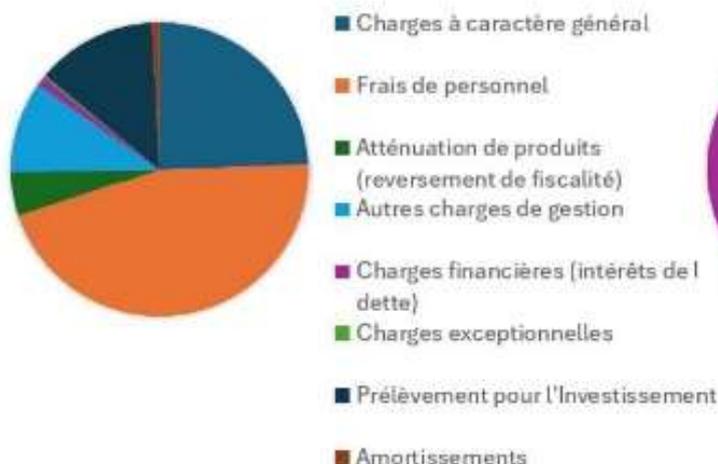
Entre 2017 et 2019 des emprunts ont été contractés pour un montant total de 779 000€, pour financer les opérations suivantes : Ateliers verriers, Eglise, Pharmacie, Rue du 11 novembre et ruelle et travaux divers de voirie.

Entre 2020 et 2024 aucun emprunt n'a été réalisé, la dette a donc régulièrement diminué jusqu'à représenter une baisse de 34,45%.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2024 elle s'élève à 781452€. Et le taux d'endettement s'élève à 63,52 % alors qu'il est de 76.60 % dans les communes de la même strate démographique.

Présentation des résultats de l'exercice 2023

Dépenses de Fonctionnement :



Recettes de Fonctionnement :



Projet NUTCHEL sur le site des Mottes

Le projet d'aménagement du site des Mottes (anciennement camping municipal) comprend la réalisation de 22 lodges et bâtiments d'accueil et de services destinés à recevoir des touristes et séjours en séminaires d'entreprises tout au long de l'année.

La première phase du projet de 11 lodges sera livrée pour l'été 2025 retardée par les différentes études complémentaires nécessitées par la nouvelle réglementation applicable aux zones humides et à la biodiversité.



Ervy Terre de Jeux 2024

Notre commune a relevé le défi d'organiser en amont et autour du passage du relais de la Flamme, des animations en lien avec cet évènement.

Ainsi, le départ de la Flamme d'Olympie, le 16 avril a été marqué par l'inauguration du pavoisement du parcours de la flamme dans Ervy-le-Châtel.

Son arrivée sur le territoire français, le 8 mai, a été marquée par une exposition de photos d'athlètes français médaillés olympiques.

Le 13 juillet : tout était en place pour accueillir le spectaculaire convoi de la Flamme. L'Harmonie Music'en Othe a créé une ambiance musicale, une quarantaine de bénévoles en costumes moyenâgeux a souligné la tradition des fêtes médiévales dans notre Petite Cité de Caractère.



La foule, nombreuse malgré l'heure matinale, était présente au rendez-vous devant l'Hôtel de Ville et tout au long du parcours. Installation du convoi, allumage de la Flamme, passage de relais entre porteurs.

La fête s'est poursuivie en centre bourg avec un défilé sur le parcours de la Flamme précédé par les majorettes des Étoiles de Chaource, puis les activités : découverte d'Ervy-le-Châtel, rencontres avec les associations, concert jazz-manouche, expositions, démonstrations pour vélo PMR.



L'après-midi plus sportive au stade de football, au COSEC et sur les cours de tennis : tournois, démonstrations, essais ont permis à beaucoup de découvrir différentes pratiques sportives et suscité, notamment chez les plus jeunes, l'envie de pratiquer, voire le souhait de s'inscrire en association.



Pour conclure cette journée de convivialité, le barbecue organisé par l'association des Médiévales a remporté un franc succès, puis la retraite aux flambeaux et un superbe feu d'artifices offerts par la commune ont permis aux petits et aux grands de faire une agréable balade nocturne dans Ervy avant l'explosion lumineuse finale.



Vie locale

Jacques DUMONT

En mai 2024 la municipalité a mis à l'honneur Jacques DUMONT, notre centenaire.

Jacques est né le 17 avril 1924 à Ervy-le-Châtel.

Il s'est installé en région parisienne avec son épouse Madeleine puis est revenu à Ervy-le-Châtel pour y exercer son métier de boucher, Place du marché.

La retraite venue, il adhère au Club des Randonneurs Ervytains. Aujourd'hui, Jacques a remis ses chaussures de marche mais reste en bonne forme toujours actif et d'égale bonne humeur : c'est certainement la recette de sa longévité.

Arrivée de 2 nouvelles professionnelles sur la commune

- Madame Marion GRCEVIC Ostéopathe D.O

a ouvert son cabinet 28 Rue Pierre Pithou dans les locaux des kinésithérapeutes Sandra et Audrey.

Prise de rendez-vous au 07 65 8168 03

- Madame Marion GUEGAN Sellière - Harnacheur s'est

installée dans un espace des Ateliers des Métiers d'Art, rue du 11 Novembre.

Bienvenue à Ervy-le-Chatel et pleine réussite dans leurs activités.

Outil en main

L'association de l'Outil en main renaît grâce à 6 bénévoles qui accueillent 13 enfants dans les locaux de la rue Denfert-Rochereau.

Félicitations à ces professionnels qui s'engagent pour transmettre leur savoir-faire.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Création d'un café associatif

Mi-juin, le café associatif « Le Petit Châtel » a ouvert ses portes au pied de la Porte Saint-Nicolas. Tenu par des bénévoles de l'association du même nom, présidée par Lorenzo CHIANDOTTO, Le Petit Châtel propose une ambiance particulièrement conviviale et chaleureuse.

Ouvert essentiellement le vendredi, jour de marché et le samedi, le café associatif et son équipe de bénévoles organise des concerts et animations musicales, des après-midi jeux, travaux d'aiguille, des promenades thématiques en forêt.... N'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu ervytain où ses membres (plus de 100 à ce jour) seront heureux de vous rencontrer et de vous accueillir.



Infos générales

Plan local d'urbanisme

Un plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui à l'échelle de la commune traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PLU de la commune est actuellement en révision pour mise en compatibilité avec les nouvelles lois et réglementations et l'article L103-2 du code de l'urbanisme impose le recours à la concertation préalable. Cette concertation a pour objet de fournir au public des informations sur le plan local d'urbanisme élaboré par la commune et ses partenaires dont les choix d'aménagement vont s'inscrire dans la durée et marquer le cadre de vie des futures générations. Les observations recueillies seront ensuite analysées et présentées au conseil municipal à la fin des études préalables à l'élaboration du projet en vue de dresser le bilan de concertation.

Le projet de PLU sera soumis à une enquête publique afin de recueillir les observations de la population sur le projet puis le PLU sera soumis à approbation du conseil municipal.

Signalétique patrimoniale

Pour le développement de son attractivité touristique et économique notre commune labellisée Petite Cité de Caractère et Ville de Demain a installé une signalétique patrimoniale de qualité dans le centre bourg de la commune.

Cette signalétique vient renseigner l'histoire des bâtiments, sites ou lieux précis de la commune pour leur mise en valeur auprès des habitants et des touristes.



Permis de louer

Depuis 2014 le permis de louer permet de lutter contre l'habitat indigne. La loi du 9 avril 2024 renforce les pouvoirs de contrôle du Maire en matière d'habitation.

Il existe deux procédures différentes :

- la simple déclaration du propriétaire bailleur
- une simple demande d'autorisation de mise en location.

Lors du dernier conseil municipal il a été décidé d'instaurer la simple déclaration du propriétaire bailleur.

Brigade mobile de Gendarmerie

Notre candidature a été retenue par le Ministère de l'Intérieur pour accueillir une brigade mobile de gendarmerie dans le cadre de l'appel à projet « Création de 200 brigades » lancé en 2023.

Cette brigade, basée à Ervy-le-Châtel, comprendra 6 gendarmes en complément des effectifs des brigades de notre territoire. C'est un renfort important pour assurer la sécurité de tous nos habitants.

Manifestations 2024

1^{er} trimestre 2025

Le 12 octobre 2024 à 19h30 – Soirée animée par les Médiévales d'Ervy à la salle des fêtes d'Ervy-le-Châtel – Tartiflette

Le 13 octobre 2024 à 15h – Concert en l'église Saint-Pierre-Es-Liens organisé par l'association des Orgues de Saint-Pierre d'Ervy – Récital Eliane REYES qui interprétera l'intégrale des Valses de Chopin

Le 20 octobre 2024 à 17 h - Récital de piano par Natacha Llorca (Debussy, Chopin, Ginastera, Biondo) en l'église de Saint-Pierre-Es-Liens

Le 16 novembre 2024 à 20h - Concert de jeunes talents violons et violoncelle, en l'église Saint-Pierre-Es-Liens, organisé par les Orgues de Saint-Pierre

Le 13 décembre 2024 à 18h - Lancement des illuminations de fin d'année et marché de Noël organisés par la commune d'Ervy-le-Châtel

Le 15 décembre 2024 à 16h - Concert de Noël en l'église Saint-Pierre-Es-Liens, organisé par les Orgues de Saint-Pierre

Le 11 janvier 2025 à 18h30 - Vœux du Maire et du Conseil Municipal, salle des Fêtes

Le 19 janvier 2025 à 12h – Repas des Aînés à la salle des fêtes, organisé par le Centre Communal d'Action Social

Le 23 février 2025 à 12h – Repas de la Saint-Valentin à la salle des fêtes, organisé par l'UNC



CONCERT-ERVY-LE-CHÂTEL
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024



Application mobile « Ma Sécurité »

Cette application regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement. Cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins :

- services de pré-plaintes et de signalements en ligne ;
- l'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne ;
- l'ensemble des numéros d'urgence ;
- les actualités et notifications locales de sécurité ;
- un service de chat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- des conseils de sécurité et de prévention par thématiques ;
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture.

L'application mobile "MA SECURITÉ" est dotée depuis peu d'une fonctionnalité "pharmacies de garde", accessible depuis l'écran d'accueil dans la rubrique "numéros utiles". En cas d'urgence vitale, il est rappelé de faire le 15.